

Compte-rendu de la réunion de bureau du mardi 27 mars 2018

Etaient présents :

Membres du Bureau :

		<i>Présents</i>
FAISAN (DFA)	DEKRA	X
KALCK (JFK)	ARTELIA	X
KLEIN (PYK)	REMEA	X
MONTCLAIR (HMO)	BIOGÉNIE	X
PRICOP-BASS (TBP)	AECOM	X
RHEINBOLD (JRH)	COLAS ENVIRONNEMENT	X
VANNIER (WVA)	SERPOL	X
VIRAPIN (FVI)	BURGEAP	X

Membres de l'UPDS :

MM.	ABELLO	GAUTHEY
	BALLY	VALGO
	CORIO	GOLDER
	DAUBIGNY	APAVE
	DE TAVERNIER	EGIS
	FOURAGE	SOCOTEC
	GERGELY	RSK ENVIRONNEMENT
	GISBERT	ARCADIS
	GUELORGET	ICF ENVIRONNEMENT
	HIEZ	TAUW
	IMBERTI	SUEZ
	LAVALARD	BUREAU VERITAS
	LORET	SCE
	L'HUILLIER	COTEG
	MALHERBE	RSK ENVIRONNEMENT
	POIRIER	SECHE
	SERVANT	NAVARRA TS
	SEVEQUE	UPDS
	SUIRE	ANTEA
Mmes	BLUSSEAU	ARCADIS
	CHAMBON	UPDS
	DE LA HOUGUE	UPDS
	FOURNIER	RAMBOLL

Le diaporama est fourni en annexe.

1. Approbation du compte-rendu de la réunion de bureau du 30 JANVIER 2018

Le compte-rendu de la réunion du 30 janvier 2018 est approuvé.

2. Présentation de la feuille de route définitive du Bureau pour 2018

La feuille de route est fournie en annexe

HMO présente la feuille de route du bureau pour l'année 2018.

Un adhérent fait remarquer qu'il est dommage d'avoir abandonné le projet de GT SSP du CSF-EI alors que c'était un moyen de faire du lobbying et d'atteindre des cibles différentes de nos contacts usuels. HMO et WVA notent que les contraintes de fonctionnement étaient trop nombreuses et rendaient le projet incertain et qu'il a fallu faire des choix parmi tous les GT.

3. Évolution des statuts présentée en AG : quels commentaires des adhérents ?

Le diaporama présentant la révision des statuts est fourni en annexe.

HMO présente le projet de révision des statuts initié par le Bureau. Les adhérents font part de leurs préoccupations en lien avec la création du statut de membre associé. Quels types de nouveaux adhérents seront accueillis ? Auront-ils accès à l'ensemble de l'espace adhérents sur le site internet de l'UPDS ? Auront-ils le même niveau d'information que les autres adhérents ? Auront-ils accès aux GT internes ? Ne pourrait-on pas les associer uniquement sur un projet déterminé ? HMO précise que le choix final d'intégrer ou non un nouvel adhérent restera à la discrétion du Bureau.

Concernant les critères d'adhésion à l'UPDS : ne pourrait-on pas ouvrir à 3 salariés dont 2 ingénieurs dans le domaine des SSP. En effet, 3 ingénieurs SSP est un critère très sélectif.

Action/décision :

- Les adhérents souhaitent que le statut de membre associé soit clairement défini dans les statuts ;
- L'art. 15 : Rôles et responsabilités du ou de la Délégué(e) Général(e) sera transféré dans le Règlement intérieur.

4. Représentation UPDS dans les GT externes

GT terres FNADE

La 1^{ère} réunion prévue le 26 mars a été annulée.

GT Définition notion de site

Action/décision :

- SCH/CDH envoient un doodle aux adhérents pour préparer la réunion de lancement du GT ;
- HMO pilote ce nouveau GT interne.

5. Note TGAP : changements induits par l'arrêté du 28/12/17

Le GT Plateformes s'est réuni en janvier pour échanger sur les modalités d'application de la TGAP 2018 et a été, pour cette occasion, élargi à des prestataires non adhérents de l'UPDS. Une note a été rédigée à partir des

conclusions de ce GT. Cette note sera publiée dans le prochain UPDS Mag. Pour information, Jean-Louis SEVEQUE a également rédigé une note sur l'évolution de la TGAP.

David POIRIER fait remarquer que la FNADE n'a pas encore pris de position claire sur l'application de la TGAP 2018 pour les terres et qu'il serait délicat de publier la note TGAP rédigé par l'UPDS en l'état dans UPDS Mag. Notre interprétation de l'utilisation de la TGAP réduite peut être en désaccord avec celle de la FNADE.

Action/décision :

- HMO modifie la note TGAP pour qu'elle soit publiée dans UPDSMag. Sous forme d'article, cette note doit s'adresser aux MOA, pas aux adhérents.

6. Note DGPR du 11/12/17 sur l'acceptabilité des terres naturelles excavées dans les ISDI

La Société du Grand Paris (SGP) a saisi le ministère de l'environnement sur la question des terres issues de sites non contaminés et dont les concentrations en certaines substances dépassent les seuils ISDI : peuvent-elles être considérées comme inertes ? Dans sa réponse, le ministère recommande une gestion au cas par cas selon l'impact potentiellement engendré.

La question de la SGP met en lumière l'analyse systématique des terres excavées, y compris pour des terres naturelles. En Ile-de-France, les terres contiennent naturellement beaucoup de sulfates, molybdène et antimoine, et dépassent généralement les seuils ISDI. De plus en plus d'exploitant d'ISDI imposent l'analyse de l'ensemble des terres en entrée d'installation comme par exemple ECT. La plupart des BE se protègent juridiquement en analysant toutes les terres excavées, y compris celles réputées naturelles. Cependant quelques BE ne réalisent des analyses que sur les terres potentiellement polluées.

Cette problématique ne fait aujourd'hui pas consensus. Pourtant l'UPDS défendait jusqu'à présent l'exclusion des terres naturelles de la procédure d'acceptation préalable en ISDI (plusieurs courriers ont été envoyés au MTES depuis 2012). Les adhérents souhaitent avoir plus d'éléments pour définir une position claire.

Action/décision :

Le Bureau rédige une note avec les avantages et inconvénients de recourir à l'analyse systématique des terres. Réflexion à mener sur la possibilité de sécuriser au niveau juridique le fait de ne pas mener d'analyses sur les terres naturelles.

7. CR des rencontres UPDS/FEDEREC et UPDS/CDAE et des premiers contacts avec Syntec

Le Bureau a inscrit dans sa feuille de route l'ouverture du syndicat vers d'autres organisations professionnelles. Des rencontres ont été organisées avec le CDAE, FEDEREC et Syntec Ingénierie.

Action/décision :

JFK envoie les dates des prochains collèges ingénierie à Syntec pour les recevoir.

8. Communication

Colloque réseau ESSORT

L'UPDS aide l'Ademe pour l'organisation du colloque du 29 mai 2018 (rédaction de différentes parties du mini-site ; création du save the date, mise en page du programme sous Indesign, fourniture de photos, ...)

L'Ademe nous a également sollicités pour être partenaire financier et nous propose de prendre en charge la réalisation de vidéos.

Action/décision :

Les adhérents souhaitent que l'on finance uniquement les vidéos dans lesquelles des adhérents seront vus.

9. Sujets divers

GT MOA/MOE/TVX

Il est prévu de faire relire le guide par un juriste : fait-on appelle au CDAE ? Ou à un juriste d'entreprise ? Les adhérents pensent que les avocats du CDAE ne sont compétents que sur les questions liées à l'environnement.

Ludovic ROMERO (OGD) a proposé de faire relire le guide par les juristes d'OGD. Le Bureau accepte cette proposition.

Etude sur les salaires :

Le collège travaux va lancer une enquête sur les niveaux de salaires dans la profession. L'enquête sera réalisée en interne à l'UPDS, par Christel et Sophie

GT Lobbying :

Le collège travaux propose la création d'un GT Lobbying piloté par Franck BOUCHÉ de VALGO. Il est proposé à des adhérents du collège ingénierie de se joindre à ce GT.

Le mardi 15 mai 2018 à Paris

de 15h30 à 18h.